



Comprendre les ASC

L'UNCOVAC en liquidation : la CFE-CGC/UNSA demande le remboursement de l'argent des salariés FT investi par les CE !!!

Un peu d'histoire

L'UNCOVAC, aujourd'hui en faillite, est une association loi 1901 – Union de comités pour les vacances. Cette association, proche de la CFDT, a pour devise : « Pour les Comités d'Entreprise, par les Comités d'Entreprise, pour le Tourisme Social ».

Depuis 2010, cette association traverse de graves turbulences financières, liées à des charges trop importantes entraînant conséquemment des prix de vente plus élevés que ceux de la concurrence, notamment par rapport à l'offre beaucoup plus compétitive disponible sur Internet.

Depuis l'accord du 12 janvier 2005, portant sur le transfert de la contribution patronale aux activités sociales et culturelles vers les comités d'établissement :

Ce sont les CE ainsi que le CCUES (45 % du budget des CE reversés au CCUES) qui sont en charge des activités sociales. S'agissant du CCUES, malgré toutes les turpitudes dont on a pu l'accuser, ses errements de gestion (passer en une année d'un état de quasi faillite à un excédent de gestion) : rien à signaler coté UNCOVAC, qui a été traitée de la même façon que la cinquantaine de prestataires de vacances admis au titre du catalogue des vacances adultes.

Par contre s'agissant des CE, plutôt ceux à majorité CFDT (mais CGT, aussi), des sommes importantes ont été consacrées à « acheter des parts » au sein de l'UNCOVAC (**214 000€ pour le seul CE de la DO Centre Est en 2008**). Nous avons été peu nombreux à pro-

tester contre cette prise de participation dans des associations « amies », au motif que ceux qui étaient à l'origine de ces décisions ne se sont pas préoccupés le moins du monde de l'état financier et de saine gestion de ces associations, pas plus que du niveau de rapport qualité/prix des prestations proposées (généralement, le prix y était supérieur, par rapport aux offres actuelles du marché, notamment Internet). En résumé, cet argent, qui était celui des salariés de FT, a été utilisé avec des visées et sur des considérations exclusivement politiques... et aujourd'hui force est de constater qu'il a été purement et simplement dilapidé. **Passé par pertes et profits**. A moins que Pierre et Vacances (dont le nom se murmure comme celui d'un possible repreneur d'UNCOVAC), ou tout autre repreneur, qui en tout état de cause ne sera plus une association « sociale » mais un groupe 100% capitalistique, ne maintienne les parts achetées par nos dévoués CE... On peut toujours rêver (il y aura d'autres créanciers prioritaires à rembourser avant les CE France Telecom) ...

Ce que revendique la CFE-CGC/UNSA

Notre organisation syndicale n'a pas de dogme, ni d'associations proches ou amies à alimenter. **Sa seule motivation est la défense des salariés – exclusivement.**

S'agissant de la restauration, nous avons été les seuls à attaquer FT en justice pour récupérer l'argent de la restauration non restitué (au bas mot : 22 millions d'€ depuis 2005). Le TGI de Paris vient ainsi de condamner FT à restituer au CE de SCE (à majorité CFE-CGC/UNSA) la somme de :

1 691 559€.

Cet argent sera intégralement restitué aux salariés de SCE. Pendant ce temps, que font les autres CE s'agissant de ce reliquat ? Poser la question c'est déjà y répondre, et il serait sain que tous les salariés puissent s'en souvenir au moment des prochaines élections.

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA :

Secrétaire adjoint du CCUES : Patrick Troudart
Membres de la commission ASC du CCUES :
Christian Vialle (DT SO) – Didier Sanvoisin (DT CE - UI Lyon)
Président CIT ASC : Noël Fayeaux (DT CE - Saint Etienne)

Cadres et non cadres, plus d'infos sur :

www.cfecgc-uns-ft-orange.org

- nos lettres : • Comprendre & Agir
• Épargne & actionnariat salariés
pour vous abonner : secretariat@cfecgc-uns-ft-orange.org
nos blogs : • www.telecoms-media-pouvoir.net
• www.adeas-ftgroup.org

